L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI 6 SEPTEMBRE 1887

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—Un compère pour un magasin d'articles de modes en gros. La préférence sera donnée à un jeune homme parlant le français et l'anglais, et ayant déjà travaillé dans ce genre d'affaires. S'adresser à P. Trippeau, 38 rue de Chartres. 6 sept—1f

ON Demande un bon pâtissier et un confiseur ainsi qu'un garçon de salle. S'adresser chez Grunchy et Dossech, Canal et Baronne. 6 sept—2 f.

A LOUER.

A Louer.—Un jardin, compresant scize terrains, et la récolte sur pied se vendre. S'adresser à M. V. Dejan, 20 Carondelet. 4 sept—2 sem—dim, mar, jeud.

A LOUER—Deux magasins, Nos 121 et 123 rue Royale; étage supérieur convenable pour hôtel garni ou autre genre; prix modérés. S'adresser au dessous de l'Hôtel St-Charles — J. B. Trapolin. 25 août—2 sem

A LOUER—Maison 112 rue Douane, convenable pour restaurant, buvette, pension, magasin ou club. S'adresser à J. Ziegler, 8 et 10 rue Royale. 14août—1mois

A VENDRE.

A VENDRE—Un admirable piano droit Pleyel, grand format, 1875. Etat irréprochable. S'examiner chez Werlein, 135 rue du Canal. août—1m

A VENDRE A bon marché, une bonne épicerie, coin Carondelet et Krato. Loyer à bas prix S'adresser sur les lieux. 31 août—7

A VENDRE à l'amiable le café coin Conti et Bourbon, connu sous le nom de "Conti Exchange," pour cause de maladie. La Cuisine Culinaire des Garçons Restaurateurs et le Vigilant Band s'y réunissent. Pour informations s'adresser sur les lieux à M. E. Garraud, 79 Bourbon et 85 Conti. 30 août—1sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jacob Baltz et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 20,921—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ceste succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William Vosellers, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
1er sept—1.6.10. Greffier.

Succession de Mme Mary Alexander, femme décédée de William Butler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21,953.—Division —Attendu que Jacob Alexander a présenté une requête à fin de pouvoir obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Butler, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les 24 heures pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1er sept—1 f 10

Daniel Browne vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21,855.—Division —Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William Vosellers, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
1er sept—1 f 10 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la Paroisse d'Orléans. Division E. No 21,863—Frank A. Lynch vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Frank A. Lynch soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné par un plus ample délai que dits créanciers soient convoqués et tenus pardevant Ernest Simmons, Esq, notaire en cette ville, le LUNDI, 26 septembre 1887, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et élire un syndic et assez voter sur toutes autres affaires qui pourront être soumises à cette cour, et que dans intervalle toutes poursuites contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Marvin Voorhies, Esq, avocat, nous pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Donné à la Nlle-Orléans, 19 août 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 août—3f et 26 sept

COUR CIVILE DE DISCRET pour la Paroisse d'Orléans—No 21 001 — Division C — Interdiction de Mlle Annette Mourer.—cette affaire a été appelée en cour aujourd'hui pour être sur la pétition de Madeleine Mourer pour l'interdiction de Mlle Annette Mourer. Présent, A. A. Vilbert pour la demanderesse, Frank D. Doig avocat pour Mlle Annette Mourer.

Après avoir entendu les témoignages et les avocats la cour prononce et déclare les témoignages produits par la demanderesse suffisants et le défendant est atteint d'aliénation et incapable de soccuper de sa personne et de ses biens.

Ordonne que Mlle demoiselle Annette Mourer soit interdite.

Jugement rendu, le 27 juin 1887.

Jugement signé, le 1er juillet 1887.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.
17 août—3f et 10 1.

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 21 426—Division D. Dalton l'affaire de Peter X. Glaser, demandant une monition

A tous ceux que le présent avis concerne.

Attendu qu'à une vente publique pour taxe faite le 23 août 1886, par le Recteur de l'Ecole Centrale, par ordre du collecteur de taxes d'Etat et autorité inférieure de cette ville, vendu à Jacob Roth, Joseph Schenel et John Stumpf, le tout conformément aux règlements de l'acte No 82 de 1884, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

CINQ LOTS DE TERRE dans le faubourg de Tronsche District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés sur les plans d'assessement comme lots Nos 2, 3, 4, 5 et 6 dans l'Ilot No 175 borné par les rues Congrès, Elmire Dauphine et Roxalie; les dits lots Nos 3 à 8 mesurant 25 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur, assessés pour les années 1871, 1872, 1873 1874, 1875, 1876, 1877 et 1878 au nommé Rufus Waples et étant la même propriété achetée par le dit Rufus Waples le 22ème jour de mars 1865 et décrite comme suit savoir:

CINQ LOTS DE TERRE dans le faubourg Bouligny, Troisième District de cette ville, dans l'Ilot marqué No 175 par les rues Dauphine, Roxalie, Grands-hommes (maintenant Dauphine), Elmire et Congrès, désignés comme lots Nos 3, 4, 5, 6 et 7, et chacun mesurant 25 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble les cinq lots ci-dessus mentionnés étant les mêmes qui furent vendus par Charles Cavanac, collecteur de taxes d'Etat pour le district inférieur de cette ville par acte passé devant A. Ker, notaire à Jacob Roth Joseph Schenel et John Stumpf, le 13ème jours d'août 1886 pour lequels les dits acquéreurs ont payé la somme de soixante-quinze piastres pour la dite adjudication. Enregistré au Bureau des hypothèques. Livre 124, folio 284.

Et attendu que Peter X. Glaser a acheté la dite propriété des dits Jacob Roth, Joseph schenel et John Stumpf pour la somme de cinq cent piastres comptant, comme le tout est expliqué par un acte vérifié d'un acte de vente par les dits Jacob Roth, Joseph Schenel et John Stumpf à Peter X. Glaser, pardevant John K. Legier, notaire, le 19ème jour de mai 1887, les dites copies du dit acte, dont ampliation a été faite, ont été laissées dans cette affaire et y faisant partie. Enregistré au bureau des hypothèques, livre 88, folio 8584 et livre 124, folio 784.

Et attendu que Peter X. Glaser a fait application à cette cour pour une monition ou annonce conformément à la loi et aux sections 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 95 approuvé le 10 mars 1870 connus comme les Statuts Revisés de la Louisiane.

Donc, ces maintenant, toutes les personnes intéressées dans la dite propriété sont citées aux noms de l'Etat de Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans à faire valoir, si elles en ont, tout droit, titre ou réclamation à la dite propriété ou autre d'une informalité quelconque dans les annonces, procédures publications, assessments, descriptions, en adjudication d'après lesquelles les ventes ci-dessus mentionnées ont été faites ou toute irrégularité ou illégalité dans les saisies, époque et genre de la dite vente ou toute autre défectuosité quelconque dans cette affaire, ces personnes sont requises de prescrire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cette monition dans les feuilles publiques, les raisons pour lesquelles les ventes ainsi faites ne doivent pas être confirmées et annullées.

Bureau du Greffier de Cour Civile de District, Nouvelle-Orléans, 3 juin 1887.

(Signé) N. R. RIGHTOR, Juge.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
14 juin—

DATE DE FONDATION 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

(New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

CAPITAL - - - $500,000

J. TUYES, Président.
J. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS T. DUCAZON, EDWD. J. BORET.
PIERRE POUTZ, B. GALLY.
D. FATIO, A. SCHREIBER.
CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE.
JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE
GUS. PITOT, JR.
J. W. SIBCHE.
6 fév—1an

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

Grand Tirage à Numéro Simple,

MARDI, 13 SEPT. 1887.

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS.

Nous déclarons, par les présentes, que nous prendrons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigerons et contrôlerons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Cahl Dauphin
J. T. Landy

COMMISSAIRES.

AVIS.—Billets $10 seulement,

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..		$150,000
1	de	50,000..	50,000
1 Lot de		20,000..	20,000
2 Lots de		10,000..	20,000
4 Lots de		5,000..	20,000
20 Lots de		1,000..	20,000
50 Lots de		500..	25,000
100 Lots de		300..	30,000
200 Lots de		200..	40,000
500 Lots de		100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation	$200..	$20,000
100	300..	30,000
100	100..	10,000
1000	50..	50,000
9,179 Lots s'élevant à		$535,000

☞ Pour les Cubes ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la dépenser lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse au plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

La New Orleans National Bank,
New Orleans, La

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la perfidité, ayant qui précédé à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Dates—vous donc des contrebalances et des pièces sonnent.

L'ABEILLE

JOURNAL QUOTIDIEN,

DISTRIBUÉ.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 CHARTRES - 73

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'ABEILLE

L'administration des propriétaires de meublins à rin est ouverte est opposée sur la

Vente d'une portion de terre de valeur, avec maison, briques et autres dépendances, située dans la Nlle-Orléans, dans l'Ilot No 106, 110 et 118 rue Magazine, entre Girod et Lafayette, avec machinerie, la machine et autres engins de vapeur, cuves, pierres, machines manuelles, dormes, vannes, etc., employés dans un moulin à riz et contenus dans les dits moulins.

Bertrand Soley vs. James Wood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,750—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la rue Girod, cette